

COMMENT LES MÉNAGES D'UNE ZONE RURALE DU SÉNÉGAL GÈRENT-ILS LEURS RESSOURCES ?

Agnès Adjamagbo, Valérie Delaunay,
Pierre Lévi et Ousmane Ndiaye

DANS LES PAYS AFRICAINS, la crise agricole qui sévit depuis les années quatre-vingt a lourdement affecté les ménages ruraux, et les États endettés et astreints à l'ajustement de leur économie n'ont pu garantir de subventions aux paysans. Aussi ces derniers ont-ils été contraints de développer des stratégies novatrices pour pallier la faiblesse de leur production.

Le cas de la région de Niakhar, dans le bassin arachidier du Sénégal, illustre la situation de bien des zones rurales de l'Afrique subsaharienne. Dans cette région, qui tire ses revenus monétaires de l'arachide¹, la détérioration des conditions de production, associée aux aléas climatiques et à la pression démographique, a profondément modifié la vie des populations. La productivité extrêmement faible des terres dans cette zone sahélienne n'a pas permis de trouver de solution de reconversion agricole [Duruflé 1994]. Régulièrement, les crises de subsistance, plus ou moins sévères, se déclenchent pendant la période dite de soudure, qui s'étend de juin à novembre, entre les semailles et les récoltes. En effet, cette période est critique puisque les réserves de la saison précédente sont généralement épuisées et que celles de la nouvelle récolte ne sont pas encore

constituées. Comment, dans un contexte naturel et économique aussi défavorable, les habitants de la région de Niakhar parviennent-ils à subvenir à leurs besoins alimentaires ? À quelles stratégies, agricoles ou autres, recourent-ils ? Quelles caractéristiques les ménages qui parviennent le mieux à assurer leur survie présentent-ils ? Telles sont les principales questions auxquelles cet article tentera de répondre.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'organisation sociale et économique de la région de Niakhar. Nous procéderons ensuite à une description des ménages et à leur capacité de production.

Au préalable, il convient de souligner que cette étude s'inscrit dans le cadre plus général d'une recherche qui vise à contextualiser les mécanismes de prise de décision en matière de fécondité, et ce en observant l'interaction entre production agricole et reproduction démographique. Dans cette perspective, notre approche accorde un intérêt particulier aux deux institutions clés que sont l'organisation du travail et l'organisation familiale.

Organisation sociopolitique et économique à Niakhar

La zone d'étude de Niakhar² est située dans le Siin, région du bassin arachidier sénégalais densément peuplée (150 habitants au km²

1. La culture de l'arachide a été mise en place à l'époque coloniale.

2. Il faut distinguer ici la zone d'étude de Niakhar et le village de Niakhar, qui se trouve à proximité mais qui ne fait pas partie de la zone d'étude. Dans ce texte, nous parlerons de Niakhar pour évoquer la zone d'étude et non le village.

contre 50 habitants au km² pour l'ensemble du Sénégal). Elle rassemble en 30 villages plus de 30 000 habitants au 1^{er} janvier 2000 [Delaunay *et al.* 2003] et fait, depuis 1983, l'objet d'un suivi démographique. Cette zone fait partie de la région de Fatick, située à 155 kilomètres au sud-est de Dakar, et est essentiellement peuplée de Sereer.

UNE SOCIÉTÉ TOUJOURS PAYSANNE

La société *sereer* se définit comme une « société paysanne » dont l'économie repose traditionnellement sur une association entre agriculture (un système cultural perfectionné : jachère, rotation, cultures intercalaires) et élevage [Faye, Lericollais et Sissokho 1999]. De type intensif, ce système agraire garantit la fertilité des sols sans que l'on ait à recourir à de longues jachères, et permet une production diversifiée sur un espace restreint (mil, sorgho, riz, coton, haricot, igname, arachide, oseille, Calebasse, indigo, tabac).

À l'origine destinée à couvrir les besoins familiaux, la production agricole s'ouvre, au cours du XIX^e siècle, à la culture de rente : l'arachide. De nos jours, après plusieurs épisodes de sécheresse, cette production se réduit principalement à celle du mil et de l'arachide. Le mil représente l'aliment de base des paysans *sereer* et intervient à 90 % dans la préparation des repas. Bien qu'intervenant, elle aussi, dans la préparation des repas, l'arachide constitue essentiellement une culture de rente.

L'organisation sociopolitique des Sereer du Siin se caractérise par l'existence de groupes statutaires. Ces groupes trouvent leur origine dans l'histoire lointaine du peuplement de la

région [Becker, Mbodj et Sarr 1999] : ils apparaissent sous la dynastie des Gelwaar, qui tentent de s'imposer à eux dans le courant du XIV^e siècle.

La structure sociale des Sereer est complexe et se divise en catégories hiérarchisées selon deux axes principaux : dominants *versus* dépendants, et libres *versus* captifs.

Une première catégorie, influente, est composée de l'aristocratie *gelwaar* et de nobles *bii no maad*, descendants de rois, qui pratiquent l'agriculture, peu l'élevage, et ont tendance à s'investir plus que les autres dans les activités modernes tournées vers l'extérieur [Pontié, Guigou et Lericollais 1999]. Une deuxième catégorie se définit à travers l'ancienne paysannerie *sereer* et ses chefs, les *jaraaf*, auxquels se soumettent dépendants et captifs : agroéleveurs, détenteurs de droits fonciers anciens, ces derniers ont une véritable emprise sur les terres qu'ils exploitent. Une troisième catégorie, appelée « caste³ », comprend artisans et griots : exerçant à l'origine des activités professionnelles non agricoles, ceux-ci pratiquent aujourd'hui l'agriculture mais restent peu impliqués dans l'élevage.

3. On peut s'interroger sur le bien-fondé de l'utilisation de ce terme dans la mesure où les groupes statutaires auxquels il est fait référence ici ne sont guère assimilables aux castes indiennes. Même si cette classification en caste apparaît aujourd'hui quelque peu désuète et semble perdre son sens sociologique, elle conserve probablement une trace du système de répartition des terres qui étaient autrefois exclusivement exploitées par les paysans (que l'on appelle ici « non-castés »).

Le système de parenté *sereer* est qualifié de bilinéaire à prédominance matrilineaire [Gastellu 1974]. La transmission de certains biens (troupeaux, bijoux, pagnes, arachide, bâtiments en dur, mobilier, outils) se fait par voie utérine, d'oncle maternel à neveu utérin. Celle d'autres biens, tels que les habitations en terre, les greniers à mil, les petits outils agricoles, ainsi que les droits sur la productivité de la terre se transmettent en ligne agnatique, de père à fils [Delaunay 1994 : 89].

Tout en conservant croyances et rites ancestraux, les *Sereer* ont adopté les religions monothéistes qui se sont répandues dans le pays. Dans la zone d'étude, 74 % des individus se déclarent de confession musulmane, 22 % de confession chrétienne [Delaunay *et al.* 2003].

La concession

La vie quotidienne du paysan *sereer* s'organise au sein de la concession (*mbind*), qui constitue l'unité de résidence. Placée sous l'autorité d'un aîné, appelé chef de concession, celle-ci se caractérise par un regroupement de cases abritant les membres d'un même lignage maternel. La taille d'une concession dépend du nombre de noyaux familiaux qu'elle rassemble. Dans la zone d'étude, une concession compte en moyenne 16 habitants en 2002 [Delaunay *et al.* 2003].

La concession se divise en une ou plusieurs unités appelées cuisines (*ngak*). La cuisine⁴, ou groupe domestique, se définit comme un ensemble de personnes qui mangent ensemble le mil issu d'un grenier commun. Les membres du lignage maternel se répartissent dans les différentes cuisines, selon une règle simple : des frères issus d'une même mère occupent chacun

une cuisine, avec épouses, enfants et neveux utérins. Si la cuisine représente une unité de consommation, elle est aussi une unité de production : c'est là que s'organise l'autosuffisance, et ce sous l'autorité d'un chef de cuisine [Guigou 1992]. Ce dernier contrôle l'accès aux ressources et l'utilisation de la main-d'œuvre. C'est lui aussi qui détermine l'affectation des parcelles, l'enchaînement des opérations culturales et, le cas échéant, met à la disposition d'une autre cuisine un membre de la sienne. Pour Jean-Marc Gastellu [1974], la cuisine constitue une unité de décision économique et d'affectation du produit des récoltes. Ces fonctions essentielles font de celle-ci une unité pertinente d'observation des phénomènes socioéconomiques.

Répartition des activités agricoles et accès à la terre

La région étudiée se situe en zone tropicale sèche, soumise au climat sahélo-soudanien continental, lequel se caractérise par deux saisons distinctes : une saison sèche, de huit mois, et une saison humide, de quatre mois.

Les premières pluies apparaissent au mois de juin. Mais il pleut surtout en juillet, août et septembre, les dernières précipitations ayant lieu en octobre. Les pluies sont quelquefois violentes, rarement très abondantes. On observe de grandes irrégularités d'une année sur l'autre, en quantité et en répartition. Les premières pluies peuvent se faire attendre, suscitant de l'inquiétude, et peuvent n'arriver que fin juillet ; les

4. Nous appellerons « cuisine » ce qu'il est plus courant, en démographie, d'appeler « ménage ».

travaux agricoles prennent alors du retard, et la question est de savoir si les pluies seront assez abondantes et régulières pour que les cultures arrivent à maturation.

Depuis le début des années soixante-dix, la région connaît une sécheresse prolongée. Entre 1950 et 1969, on enregistrait à Bambey⁵ une moyenne annuelle de 726 mm de pluies. Cette moyenne est tombée à 452 mm entre 1970 et 1985 [Dubois *et al.* 1987 : 14] et s'est stabilisée à ce niveau entre 1986 et 2003. Cette sécheresse a eu pour principale conséquence l'abandon de la culture diversifiée. Coton et riz ne sont plus cultivés et le haricot devient rare. On ne trouve plus de jardins irrigués avec l'eau des marigots. Le mil tardif a disparu et la culture du sorgho a considérablement régressé. Aujourd'hui, il existe deux types de plantations : le mil précoce en continu sur les parcelles entourant les concessions, et l'arachide/mil précoce en alternance sur les autres parcelles.

À Niakhar, le calendrier agricole suit les saisons, sèche et humide, et se divise en trois périodes [Gastellu 1974]. Les activités débutent vers les mois de mai-juin, avant les premières pluies, par le décorticage de l'arachide pour les semences, effectué par les femmes et les enfants, et le nettoyage des champs, effectué par les hommes. La première grosse précipitation (juin-juillet) marque généralement le début des semailles. Cette période est particulièrement intense pour les hommes, les femmes et les enfants. La récolte du mil a lieu en septembre-octobre, celle de l'arachide en novembre. La saison agricole s'achève en décembre par de petits travaux réservés aux femmes et aux enfants : cueillette et vannage

du *bissap*⁶, préparation des Calebasses, transhumance, etc.

L'exploitation des champs se fait suivant un ordre hiérarchique précis qui accorde la priorité à la production collective. Les grands champs de mil, placés sous la responsabilité du chef de cuisine et destinés à nourrir les membres de la cuisine, sont ainsi cultivés en premier. Viennent ensuite les parcelles d'arachide du chef de cuisine. Puis les champs des épouses du chef, de leurs fils mariés et des femmes de ces derniers, et, enfin, les champs des jeunes célibataires.

Femmes et enfants participent donc à la culture du mil, aliment de base, tout comme à celle de l'arachide, culture de rente. Ces activités sont placées sous l'autorité des hommes. Outre le déroulement des travaux d'exploitation, ces derniers contrôlent le produit des récoltes. Au sein de la cuisine, toute personne socialement considérée comme adulte a accès à une parcelle de terre à titre individuel. Les femmes peuvent cultiver l'arachide pour leur propre compte avec l'aide des enfants et des hommes. La parcelle individuelle qui leur a été remise au moment de leur mariage leur offre la possibilité de se constituer un revenu personnel. Cependant, un tel avantage ne doit pas faire illusion : l'autonomie de gestion dont disposent les femmes mariées est toute relative. En effet, leur mère mais aussi leur mari gardent un droit de regard sur ces activités [Guigou 1992]. Par ailleurs, les surfaces qui

5. Commune située à 25 kilomètres de Niakhar.

6. Hibiscus, dont les feuilles et les sépales sont utilisés en cuisine.

leur sont octroyées sont nettement inférieures à celles qui sont confiées aux hommes, et l'ordre d'exploitation des terres, auquel nous venons de faire référence, est tel que les champs des femmes s'avèrent sensiblement moins productifs : ils sont généralement cultivés en dernier, c'est-à-dire à des périodes moins propices, et avec moins d'engrais et de fongicides [Pontié *et al.* 1999].

Si les enfants, filles comme garçons, participent très tôt aux travaux agricoles, leurs possibilités d'accès à la terre ne sont pas les mêmes. C'est le mariage seulement qui donne aux filles le droit de bénéficier d'une parcelle de terre pour leur propre compte alors que, traditionnellement, les garçons se voient remettre une parcelle au moment de la cérémonie de circoncision⁷. Toutefois, tant que le jeune homme n'a pas fondé son propre foyer, il ne peut gérer, de façon entièrement autonome, cette parcelle, habituellement consacrée à l'arachide. Plus généralement, l'autonomie économique du jeune célibataire est restreinte. Aussi longtemps qu'il occupe la position de dépendant non marié, ses aînés, en particulier le père, conservent un droit de regard sur l'utilisation de ses terres et de ses produits. De nos jours, avec la crise agricole, avec la pression démographique et les tensions foncières qui en découlent, les jeunes hommes ont de plus en plus de difficultés à obtenir une parcelle. Leurs chances d'accès à la terre s'amenuisent, réduisant du même coup leur autonomie et retardant le moment de leur mariage [Delaunay 1994 ; Adjamagbo et Delaunay 1998].

Le produit de la récolte des parcelles d'arachide est partagé en trois parts : la première est destinée à la vente ; la deuxième, généralement

moindre, est réservée à l'autoconsommation ; la troisième est conservée pour la semence. La vente se fait sous la responsabilité du chef de cuisine, qui redistribue les sommes perçues à chaque responsable de parcelle, au prorata de sa récolte. Chacun utilisera ses revenus pour faire face à des nécessités immédiates : pour payer ses impôts, rembourser des crédits (contractés souvent pendant la soudure), acheter des vêtements ou des aliments (légumes, poissons séchés, etc.) [Delaunay 1994 : 86].

L'élevage bovin est une activité, à l'origine parfaitement intégrée au système de culture. Pratiqué sur les zones boisées de l'espace villageois ou sur les jachères durant la saison humide, il contribue au maintien de la fertilité des sols par l'apport de matière organique. Mais l'évolution du système agraire compromet cette parfaite harmonie. En particulier, la réduction des espaces pastoraux et l'abandon progressif des jachères, sous l'effet de la pression foncière, poussent les troupeaux à l'extérieur du village, vers des zones de plus en plus éloignées [Faye *et al.* 1999]. Pour les paysans *sereer*, le gros bétail remplit essentiellement une fonction sociale et culturelle : les animaux sont notamment sacrifiés pour les cérémonies ou utilisés pour la compensation matrimoniale. Bien que l'on observe aujourd'hui une tendance à l'élevage commercial, les troupeaux familiaux, qui constituent la richesse du matrilignage, restent majoritaires.

Outre ces principales activités (agriculture et élevage), le mode de vie villageois génère une

7. La circoncision, qui, jusque-là, était pratiquée à l'âge de 18-19 ans, tend à être pratiquée de plus en plus tôt, vers 14 ans en moyenne [Delaunay *et al.* 2001].

multitude de travaux dits domestiques qui incombent presque entièrement aux femmes. Dans ce domaine, la division sexuelle des tâches est particulièrement marquée. À l'issue de la saison agricole, les hommes prennent en charge la construction et la réparation des cases, palissades et clôtures, ainsi que la confection des cordes et des nattes. En plus des travaux agricoles, les femmes, quant à elles, doivent, en toutes saisons, s'occuper de l'approvisionnement en eau et en bois, de la collecte des feuilles (à usage culinaire) et des fruits, de l'achat de condiments et autres produits de première nécessité, de la préparation des repas, de la lessive, des enfants, etc. [Guigou 1992]

À Niakhar, l'organisation socioéconomique repose très largement sur la main-d'œuvre familiale. L'importance du travail des femmes explique certainement que la polygamie continue d'être prisée dans cette zone⁸. Comme le soulignent V. Piché et J. Poirier [1995], cette institution ne peut être dissociée de la valeur que représente la force de travail familiale, laquelle s'accompagne d'une forte fécondité. De fait, la fécondité à Niakhar est restée très élevée. Sur la période 1984-1994, on comptait en moyenne presque 8 enfants par femme [Marra, Delaunay et Simondon 1995]. On observe néanmoins, dès le milieu des années quatre-vingt, les signes d'une baisse de la fécondité (7 enfants par femme sur la période 1995-2003), baisse favorisée par un phénomène de recul de l'âge au premier mariage [Delaunay 2000].

LA CRISE AGRICOLE À NIAKHAR

Aujourd'hui, le système agraire traditionnel ne parvient plus à trouver son équilibre, et la

sécurité alimentaire semble plus que jamais menacée. Parmi les facteurs du déséquilibre, la croissance démographique joue un grand rôle. La densité de population, déjà forte dans les années soixante (85 hab./km²), a, en 2000, atteint 150 habitants/km². En outre, la baisse de la pluviométrie a entraîné un appauvrissement des sols et, plus généralement, une détérioration de l'environnement, qu'accentue l'abandon progressif de la jachère dans la pratique de la culture rotative. Globalement, depuis 1970, on assiste à une stagnation des ressources agricoles. Enfin, la baisse des cours de l'arachide, la réduction des subventions de l'État, la limitation des crédits permettant l'achat d'intrants et de matériel agricole sont autant d'obstacles au développement économique dans cette région.

Ainsi la dégradation générale des conditions de production et de subsistance conduit-elle les paysans de Niakhar à développer de nouvelles stratégies de survie. Les possibilités d'accès à de nouveaux espaces cultivables sont insuffisantes, et les cultivateurs sont contraints de trouver d'autres revenus ailleurs.

LA RECHERCHE DE REVENUS ADDITIONNELS

Dans une telle situation, on voit émerger de nouvelles activités rémunératrices. Divers petits métiers apparaissent, qui ne demandent aucun ou que peu d'investissement [Lombard 1988 : 317] : vente de paille, de bois, de feuilles à sauce, confection de poulaillers, transport en calèche (charrette sommaire

8. Dans notre échantillon, près de la moitié des chefs de ménage (47,5 %) vivent en union polygame.

tractée par un cheval ou un âne). On pratique aussi un petit commerce : sur les marchés, pour ce qui est des femmes, dans les boutiques, pour ce qui est des hommes. L'artisanat (forge, tissage, poterie, travail du bois) est réservé aux gens de caste. On trouve, en petite quantité, autour des zones inondables, des cultures maraîchères. D'autres métiers, tels que la briquetterie ou la maçonnerie, sont accessibles aux paysans et se révèlent parfois très rémunérateurs. Mais, reposant sur la demande villageoise, ces activités subissent les contrecoups de la crise.

On assiste également à l'essor de « l'embouche » animale, activité qui exige un investissement de départ : il s'agit d'acheter une bête (cochon, chèvre, mouton, mais surtout bœuf), de l'engraisser et de la revendre avec une grosse marge bénéficiaire. L'embouche bovine est, de loin, l'activité de saison sèche la plus rémunératrice. Mais, en dépit du succès qu'elle connaît aujourd'hui, elle ne concerne qu'un nombre restreint de chefs de ménage car elle demeure inaccessible aux paysans les plus démunis.

Dès la fin des années soixante, la dégradation des conditions de vie entraîne un véritable exode rural⁹. La ville, qui, depuis longtemps déjà, est un pôle d'attraction, devient progressivement « le déversoir d'une campagne saturée » [Lacombe 1972 ; Lacombe *et al.* 1977]. Même si vivre en ville est de plus en plus difficile (travail précaire et peu rémunérateur), Dakar fait toujours rêver.

À partir des années soixante-dix, la migration saisonnière touche de plus en plus de jeunes, de filles en particulier. La tendance ne croît pas uniquement en termes de personnes ; elle croît également en termes d'épisodes

migratoires [Delaunay 1994]. D'après une enquête menée en 1999¹⁰, plus des trois quarts des femmes âgées de 15 à 29 ans ont effectué au moins une migration de travail au cours de leur vie, ce qui est le cas de moins de la moitié des femmes âgées de plus de 40 ans.

Certaines études ont montré que, pour la famille restée au village, ces migrations représentent un apport financier relativement faible, en raison du bas niveau des salaires proposés en ville [Guigou 1992 ; Delaunay 1994]. Ces départs permettraient d'avoir surtout une bouche de moins à nourrir.

Hypothèses de travail

Après ce bref rappel des caractéristiques socioéconomiques de la société *sereer*, deux constats s'imposent. Premièrement, la cuisine, qui constitue l'unité de consommation et de production, est un cadre tout à fait pertinent pour étudier les stratégies productives à l'œuvre dans cette région. Deuxièmement, c'est de la main-d'œuvre familiale que dépendent les deux activités structurantes de cette société que sont l'agriculture et l'élevage, au même titre que l'organisation domestique.

Partant de ces postulats, nous émettons l'hypothèse que les capacités de production des ménages dépendent de leur taille, de leur

9. Les migrations de travail des populations du Siin ont commencé dans l'entre-deux-guerres [Guigou 1992 ; Lericollais *et al.* 1999], lorsque femmes et hommes trouvèrent un emploi dans les centres urbains alentour, surtout le long de la ligne de chemin de fer.

10. Enquête biographique « Idéaux et Comportements et Fécondité : ICOFEC » (données non publiées).

structure et de leurs caractéristiques socioprofessionnelles.

L'autosuffisance alimentaire dépend de l'équilibre entre production et consommation. La production dépend des terres et de la main-d'œuvre disponibles ainsi que des conditions climatiques. La quantité de main-d'œuvre et les qualités productives de celle-ci conduisent à s'interroger sur le lien qu'on établit généralement entre polygamie et productivité : un chef de ménage qui opte pour la polygamie contribue-t-il par là-même à optimiser les capacités productives de son unité ?

Les caractéristiques socioculturelles peuvent, elles aussi, influencer sur la productivité des ménages. Un niveau d'instruction plus élevé peut inciter à recourir à des techniques plus modernes, comme la fertilisation des sols. De même, selon le groupe statutaire auquel on appartient, on n'aura pas le même accès à la terre ni la même capacité productive.

Le niveau de consommation du ménage dépend de sa taille mais aussi de sa structure par sexe et par âge.

Dans une région où les conditions naturelles et économiques se détériorent, la sécurité alimentaire des ménages ne repose pas exclusivement sur la production agricole. Elle dépend aussi de la manière dont les ménages parviennent à rassembler les ressources nécessaires ou parviennent à réduire leurs besoins.

Les données

L'enquête a été effectuée en juin et juillet 2000, auprès de 557 ménages répartis dans l'ensemble des villages de la zone de Niakhar.

En juillet 2001, 539 d'entre eux ont été réinterrogés dans le but de compléter les informations ayant trait au cycle agricole.

Un questionnaire a été adressé aux chefs de ménage. Les questions portaient sur les stocks de l'année précédente, les quantités de mil récoltées, mises en réserve et gardées pour les semences, ainsi que sur les dons ou achats de produits, alimentaires ou autres. Le questionnaire comportait également un certain nombre de questions sur la composition des ménages, leurs caractéristiques démographiques et leurs éventuelles activités extra-agricoles.

La récolte du mil est évaluée en fonction du nombre de greniers, de leur dimension et du niveau de leur remplissage. Les réserves disponibles avant la récolte sont évaluées de la même manière.

Les informations demandées en juillet 2001 visaient à identifier les aides reçues entre juin-juillet 2000 et la récolte de novembre, afin de compléter les données concernant la période dite de soudure.

Les aides alimentaires sont exprimées en équivalent-mil. Les quantités de riz, maïs, sorgho ou mil sont converties en francs CFA pour pouvoir être ajoutées aux sommes d'argent perçues par ailleurs. Le montant obtenu est ensuite traduit en équivalent-mil.

Le suivi démographique enrichit certaines données, notamment le nombre de résidents du ménage (en personne-année), la composition du ménage par sexe et par âge, le nombre et la durée des migrations temporaires. Par migration temporaire on entend une absence de onze mois maximum suivie d'un retour de un mois au minimum.

Caractéristiques des ménages

STRUCTURE PAR ÂGE

La taille moyenne des ménages enquêtés est de 11,6 individus. Le ménage le plus petit est composé de 1 personne, le plus grand de 40 personnes.

Les moins de 15 ans et les 15-59 ans représentent, pour chaque catégorie, 45 % de l'échantillon, soit 90 % au total ; ils se répartissent équitablement entre les hommes et les femmes. Les plus de 60 ans, moins représentés, sont absents de plus de la moitié des ménages. Un ménage uniquement est composé d'une femme seule de plus de 60 ans.

Une analyse de classification hiérarchique (méthode de Ward) met en évidence des structures de ménages réparties en quatre classes (tableau 1 ci-dessous). Certaines sont caractérisées par une structure jeune avec : soit une part importante de femmes de moins de 15 ans (classes 1 et 2), soit une part importante d'hommes de moins de 15 ans (classes 1 et 4).

D'autres se singularisent par un fort pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus (classe 3). Cette classe se distingue des autres par sa petite taille : moins de 5 personnes en moyenne.

CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES

Les caractéristiques des ménages correspondent ici à celles des chefs de ménage. Ainsi prenons-nous en compte le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la religion, le niveau d'instruction, une éventuelle activité extra-agricole et l'appartenance ou non à une caste (tableau 2 p. 80).

Dans l'ensemble, la taille des ménages varie peu en fonction des caractéristiques des chefs de ménage. On peut cependant noter que les ménages dirigés par une femme sont plus petits que ceux dirigés par un homme. Des différences assez nettes apparaissent également en ce qui concerne le statut matrimonial : comme on peut s'y attendre, la taille des ménages est sensiblement plus grande lorsque les

Tableau 1. Structure par groupe d'âge et par sexe obtenue à l'aide d'une classification hiérarchique

Classe	Hommes < 15 ans (en %)	Femmes < 15 ans (en %)	Hommes > 60 ans (en %)	Femmes > 60 ans (en %)	Taille moyenne des ménages	Nombre de ménages
1	23,1	24,1	2,6	3,7	13,2	269
2	9,6	36,4	3,4	5,3	10,1	108
3	3,4	5,1	10,9	17,9	4,6	34
4	36,1	10,7	4,5	3,9	11,2	128
Total	22,2	22,2	3,8	4,9	11,6	539

Tableau 2. Caractéristiques démographiques et socioculturelles des chefs de ménage

	Nombre de ménages	Taille moyenne
Sexe		
Femme	34	6,3
Homme	505	11,9
Âge		
< 40 ans	81	9,9
40-50 ans	141	11,5
50-60 ans	123	12,1
> 60 ans	194	11,9
Situation matrimoniale		
Célibataire	10	7,5
En union monogame	256	9,8
En union polygame	256	13,7
Veuf(ve), divorcé(e)	17	7,0
Religion		
Musulmane	410	11,7
Chrétienne	114	11,0
Traditionnelle	15	12,1
Niveau d'instruction		
Aucun	465	11,6
Primaire	43	12,3
Secondaire	10	12,4
Autre	21	8,7
Activité		
Aucune	332	11,3
Aucune activité non agricole	207	11,9
Caste		
Non-casté	372	11,4
Casté	166	12,0
Total	539	11,6

chefs de ménage sont polygames ; inversement la taille des ménages est plus petite lorsque les chefs de ménage sont jeunes ou lorsqu'ils ne vivent pas en union. Ces tendances sont cohérentes avec un système de production qui attribue l'autonomie économique aux adultes mariés et dont le fonctionnement repose sur l'utilisation de la main-d'œuvre familiale.

La sécurité alimentaire

LES INDICATEURS

Le mil, nous l'avons vu, est l'aliment de base des paysans *sereer* dans la région. Aujourd'hui encore, comme le soulignait déjà Jérôme Lombard [1988], les repas sont très peu variés. Le menu quotidien est toujours le même : couscous de mil le matin, bouillie de mil le midi et couscous de mil le soir. On consomme peu de poisson, de viande et d'huile. Le riz, très apprécié dans les villes, reste un aliment de luxe à Niakhar.

Dans notre étude, le mil constitue donc la cériale de référence. Autrement dit, l'autosuffisance alimentaire peut se définir comme la capacité d'un ménage à produire suffisamment de mil pour nourrir l'ensemble de ses membres. Le seuil de production, généralement exprimé en kilogrammes par habitant et par an, est difficile à définir. À notre connaissance, aucune recommandation claire n'est formulée par les organismes internationaux. Une norme de consommation est toutefois établie par le CILSS¹¹ pour les pays du Sahel ; pour le Sénégal, elle s'élève à 185 kg/hab./an¹². Le gouvernement sénégalais parle d'un niveau « normal », de l'ordre de 160 à 165 kg/hab./an¹³, sans préciser si ce niveau est suffisant.

Contrairement aux normes de production, celles qui concernent les besoins caloriques sont bien établies. En effet, un individu est considéré comme sous-alimenté si sa ration quotidienne est inférieure à 1 960 calories¹⁴. Sachant qu'1 kilogramme de mil représente environ 4 000 calories, on peut estimer les besoins alimentaires minimaux d'un adulte à environ 180 kg de mil par an, seuil en dessous duquel il sera sous-alimenté. Les besoins alimentaires varient selon l'âge et le sexe, il est important de ramener l'effectif d'un ménage à un nombre d'adultes, ou plutôt d'« équivalent-adulte ». Pour ce faire, on applique un coefficient de 0,5 aux individus de moins de 15 ans, de 0,8 aux femmes de plus de 15 ans, et de 1 aux hommes de plus de 15 ans. La résidence de chaque individu est calculée en « personne-année »¹⁵.

11. Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

12. Rapport mensuel de l'USAID et du CILSS sur « la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Réseau du système d'alerte précoce contre la famine », novembre 2004.

13. Cf. « Lettre de politique de développement de la nutrition » du gouvernement sénégalais. www.gouv.sn/politiques/nutrition

14. Cf. PNUD, rapport mondial sur le développement humain, 2003.

15. Un individu compte pour 1 s'il est résident tout au long de l'année de référence, et compte au prorata de sa période de résidence s'il entre dans le ménage ou en sort en cours d'année.

On évaluera la capacité d'un ménage à produire suffisamment de céréales pour nourrir l'ensemble de ses membres résidents par le calcul d'un indicateur identifié par I_1 . Celui-ci correspond au rapport entre la quantité de mil disponible et le nombre d'équivalent-adulte d'un ménage. La quantité de mil disponible est obtenue en ajoutant les réserves à la récolte, auxquelles on soustrait les semences destinées à la culture suivante.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les pratiques de migration saisonnière se généralisant, surtout chez les jeunes, nous avons calculé l'indicateur de suffisance alimentaire (identifié par I_{mig}) en gardant au numérateur (comme pour l'indicateur précédent) la quantité de mil disponible mais en ayant, cette fois, au dénominateur, le nombre de membres du ménage (en équivalent-adulte) auquel on soustrait le nombre de migrants. Ce nombre de migrants est, lui aussi, exprimé en équivalent-adulte et calculé au prorata de la période d'absence. Ainsi, un migrant saisonnier absent pendant six mois de l'année comptera pour 1/2.

La prise en compte des membres absents du ménage permet de rapporter la production à une demande ajustée sur les membres réellement présents. On appréhende donc ici les besoins effectifs de consommation.

Mais les migrations participent d'un processus plus large : même si, en général, elles ne constituent pas une source de gains importante, certaines d'entre elles, plus longues et dépassant le cadre d'une migration saisonnière, apportent néanmoins une aide substantielle (argent, nourriture, biens de

consommation courante). En outre, les ménages sont parfois amenés à vendre une partie de leur récolte pour faire face à des besoins en numéraire. Il importe alors de prendre en considération l'usage de ces flux et d'en évaluer l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages.

C'est ce qui nous a conduits à proposer un nouvel indicateur (identifié par I_{max}), lequel, cette fois, comprend, en plus, au numérateur, les ventes de mil, les achats de céréales et les aides alimentaires reçues.

Chaque indicateur permet de mesurer une quantité de céréales moyenne, exprimée en kilogramme d'« équivalent-mil » par « équivalent-adulte », produite ou rassemblée par le ménage, englobant, successivement et de manière additive, la production, la migration saisonnière et les flux alimentaires.

Une description des niveaux de production est effectuée suivant les trois indicateurs identifiés plus haut, en fonction de la structure et des caractéristiques socioculturelles des ménages (tableau 3 p. 83). Dans chaque catégorie, on observe la part des ménages atteignant le seuil critique de 180 kg de céréales par adulte et par an.

Le gain en termes de sécurité alimentaire correspond aux productions moyennes selon que l'on introduit le facteur migratoire et les flux alimentaires. Ce gain s'exprime en kilogramme d'« équivalent-mil » par « équivalent-adulte ». Il est présenté pour chacune des catégories.

Par souci de clarté nous allons commenter les résultats obtenus dans le tableau 3 pour chaque indicateur.

Tableau 3. Disponibilité moyenne de mil, gains obtenus par la migration, les apports et les aides extérieurs, et part des ménages autosuffisants*

	Disponibilité moyenne de mil (en kg)			Gains (en kg)			Part des ménages autosuffisants		
	I_1	I_{mig}	I_{flux}	$I_{mig}-I_1$	$I_{flux}-I_{mig}$	$I_{flux}-I_1$	$I_1 \geq 180$	$I_{mig} \geq 180$	$I_{flux} \geq 180$
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Structure par sexe et par âge									
Classe 1	193	219	289	26	70	96	52,8	60,6	81,0
Classe 2	221	243	327	22	84	106	51,9	60,2	87,0
Classe 3	302	357	532	55	175	230	76,5	79,4	91,2
Classe 4	199	221	302	22	81	103	42,2	50,0	80,5
Sexe									
Femme	199	231	392	32	161	193	38,2	44,1	76,5
Homme	208	233	310	25	77	102	52,5	60,2	83,2
Âge									
< 40 ans	209	230	307	21	77	98	56,8	64,2	87,7
40-50 ans	196	219	306	23	87	110	49,7	58,2	85,1
50-60 ans	218	250	333	32	83	115	54,5	59,4	82,9
> 60 ans	207	233	313	26	80	106	49,0	57,7	78,9
Situation matrimoniale									
Célibataire	258	273	380	15	107	122	60,0	70,0	100,0
En union monogame	199	222	315	23	93	116	50,0	56,3	83,6
En union polygame	211	239	306	28	67	95	52,7	62,1	82,0
Veuf(ve), divorcé(e)	244	275	409	31	134	165	52,9	52,9	70,6

Religion									
Musulmane	208	235	312	27	77	104	51,0	59,3	80,7
Chrétienne	204	229	329	25	100	125	54,4	58,8	90,4
Traditionnelle	187	213	283	26	70	96	46,7	60,0	80,0
Instruction									
Aucune	207	233	315	26	82	108	50,3	57,6	82,4
Primaire, secondaire et autre	206	229	311	25	82	105	59,5	68,9	85,1
Activité									
Aucune	212	239	322	27	83	110	52,1	60,2	85,2
Non agricole	199	223	303	24	80	104	50,7	57,5	78,7
Caste									
Non-casté	228	257	335	29	78	107	57,1	65,7	86,1
Casté	159	179	269	20	90	110	39,2	44,6	75,3
Total	207	233	315	26	82	108	51,6	59,2	82,8

* Selon que l'on considère la production propre des ménages (I_1), l'allègement de la charge alimentaire par la migration (I_{mg}) ou les flux alimentaires extérieurs (I_{ext}).

LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE EST-ELLE SUFFISANTE POUR NOURRIR LES MEMBRES DU MÉNAGE ?

La production annuelle disponible (I_1) de la saison 1999 est en moyenne de 207 kg de mil par adulte (tableau 3). Elle est donc supérieure au seuil d'autosuffisance alimentaire retenu (180 kg). Cependant, ce niveau masque une forte disparité puisque l'écart-type atteint 142 kg. Un grand nombre de ménages a une production faible (la moitié d'entre eux produit

moins de 186 kg/an) et un petit nombre de ménages a une très forte production.

Si plus de la moitié des ménages parvient au seuil d'autosuffisance alimentaire, certaines caractéristiques telles que la structure par âge et par sexe ainsi que la caste du chef de ménage semblent avoir un effet discriminant sur les capacités de production (tableau 3).

C'est surtout parmi les ménages qui comprennent une majorité d'hommes et des femmes de plus de 60 ans (classe 3) que la part

des ménages autosuffisants est la plus importante (colonne 7). La présence de personnes âgées dans une concession peut être associée à un accès plus facile à la terre.

Les ménages dont le chef appartient à une caste affichent un niveau de production inférieur au seuil (159 kg/an). Ce qui s'explique probablement par le fait qu'il s'agit d'individus dont la principale activité rémunératrice est non agricole (artisans ou griots).

Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, la taille du ménage (calculée par le nombre d'équivalent-adulte) ne profite pas au niveau de production : plus un ménage est gros, plus ses capacités de production sont faibles. Le niveau de production de la classe 3, laquelle rassemble des ménages petits et à composante âgée, est toujours supérieur à celui des autres classes, mais la part de ces ménages dépassant le seuil critique de production n'est pas supérieure, de façon significative, lorsque le ménage est plus gros. Les ménages de la classe 4, composés majoritairement d'hommes de moins de 15 ans, ont, quant à eux, moins de chances d'être au-dessus du seuil critique de production.

Les ménages dirigés par une femme présentent (à âge, situation matrimoniale, religion, niveau d'instruction, activité, caste et taille équivalents) une production beaucoup plus faible que ceux dirigés par un homme¹⁶.

Par ailleurs, les ménages dont le chef vit en union polygame ont une capacité productive plus grande que ceux dont le chef vit en union monogame.

Enfin, l'instruction apparaît comme une variable déterminante : le chef de ménage qui a fréquenté l'école, quel que soit le niveau

auquel il est parvenu, risque moins d'atteindre le seuil de sécurité alimentaire que celui qui n'a jamais été scolarisé.

La moitié des ménages autosuffisants ne le sont pas de manière endogène, c'est-à-dire que ces derniers ne produisent pas la quantité de céréales nécessaire à leurs besoins alimentaires. Il existe néanmoins des solutions alternatives à ce déficit.

Pour appréhender le rôle des microstratégies mises en œuvre par les paysans *sereer*, nous avons mesuré successivement l'impact des migrations et des apports extérieurs sur le niveau effectif de production.

LA MIGRATION : UNE SOLUTION AU DÉFICIT ALIMENTAIRE ?

L'indicateur I_{mig} est de 233 kg de mil en moyenne par équivalent-adulte et par an, soit 26 kg de plus que l'indicateur I_1 (tableau 3). Cependant la disparité reste forte : l'écart-type est de 157 kg.

La part des ménages autosuffisants, qui était de près de 52 % dans le calcul du premier indicateur, passe à près de 60 % (colonne 8).

La migration joue donc bel et bien un rôle positif s'agissant de la capacité des ménages à s'assurer une sécurité alimentaire.

L'amélioration de la performance alimentaire due à l'absence de certains membres du ménage est plus nette lorsque les personnes âgées de plus de 60 ans sont les plus nombreuses (classe 3). Il en va de même lorsque le

16. Une analyse de régression, non présentée ici, montre que ces différences persistent quelles que soient les autres caractéristiques du chef de ménage et la taille du ménage. Les ménages dirigés par des femmes ont cinq fois plus de risques de ne pas être autosuffisants.

ménage est dirigé par une femme, lorsque le chef de ménage a entre 50 et 60 ans, ou encore lorsqu'il est polygame, veuf ou divorcé.

La part des ménages atteignant le seuil de sécurité alimentaire grâce à la migration varie selon la structure du ménage et le groupe statutaire auquel appartient le chef de ménage (colonne 8). En effet, c'est dans les ménages où la proportion des 60 ans et plus est la plus forte et dont le chef de ménage est « paysan » que l'on observe les pourcentages les plus importants de ménages autosuffisants (respectivement 79,4 et 65,7 %). Des distinctions significatives apparaissent selon le sexe du chef de ménage et son niveau d'instruction : seuls 44,1 % des ménages dirigés par une femme atteignent le seuil de suffisance contre 60,2 % des ménages dirigés par un homme. De même, dans 68,9 % des cas, les ménages dont le chef a été scolarisé parviennent au seuil de sécurité alimentaire.

La taille du ménage semble associée à la capacité de production. Quand le chef de ménage est une femme, qu'il vit en union polygame ou qu'il appartient à une caste, les performances productives sont faibles. Comme on l'a déjà vu, l'instruction du chef de ménage induit un effet inverse. L'âge du chef de ménage influe, lui aussi, sur le niveau de production : les ménages dirigés par un individu de plus de 60 ans connaissent une production moindre que ceux dirigés par un individu de 50 à 60 ans. Ce sont en fait ces derniers qui bénéficient le plus fortement de l'allègement que procure la migration.

Il convient à présent de considérer les aides reçues ainsi que les achats qui contribuent à combler une partie du déficit alimentaire.

LES FLUX ALIMENTAIRES : UN APPORT SUBSTANTIEL

Les aides que reçoit un membre de la famille vivant à l'extérieur du village et les achats qu'il effectue (que nous regroupons ici sous l'appellation de flux alimentaires) permettent d'améliorer, sensiblement, la sécurité alimentaire. En effet, l'indice I_{flux} (tableau 3, colonne 3) présente une moyenne de 315 kg d'« équivalent-mil » par « équivalent-adulte », soit un gain de 82 kg par rapport à la production propre au ménage, qui tient compte de la migration (I_{mig}). Le gain obtenu à la fois par la migration et les flux alimentaires est donc de 108 kg en moyenne. Cependant, là encore, les disparités sont fortes (écart-type : 175 kg).

La part des ménages atteignant le seuil de sécurité alimentaire grâce à l'entraide familiale est de 83 %. Elle varie suivant que les ménages sont « paysans » ou non, selon la religion du chef de ménage et selon qu'il pratique une activité extra-agricole ou pas.

Le gain apporté par les flux alimentaires n'est pas, lui non plus, réparti de façon égale (tableau 3, colonne 5). Ainsi, on voit que les ménages auxquels ces stratégies d'adaptation apportent le plus sont ceux de la classe 3, composée de personnes âgées, ainsi que les ménages dirigés par des femmes. On constate aussi que les ménages dont le chef est célibataire, veuf ou divorcé ou dont le chef est d'obédience chrétienne bénéficient d'un gain important dû aux flux alimentaires.

Les ménages dont le chef a une activité extra-agricole font moins appel à la solidarité extérieure.

La polygamie a des conséquences favorables sur la productivité tout comme la religion chrétienne¹⁷. Des formes particulières d'implication dans des réseaux d'entraide familiale sont probablement à l'origine de ces différences.

Le fait que le chef de ménage appartienne à une caste et que le nombre de personnes vivant dans le ménage soit élevé a une influence négative sur les capacités productives. Et, contrairement à ce que l'on observait pour les autres indicateurs, l'instruction n'apparaît plus comme une variable discriminante.

Conclusion

Cette analyse montre que seule la moitié des ménages de notre zone d'étude parviennent à une sécurité alimentaire, par le seul produit de l'exploitation de la terre. Aussi le recours aux migrations ou à l'entraide familiale se révèle-t-il crucial dans ce contexte.

Nous avons vu que les ménages comprenant de nombreux individus ont moins de chances que les autres de subvenir à leurs besoins. Habituellement, la main-d'œuvre est perçue comme une ressource essentielle pour faire face au surcroît de travail qu'impose une agriculture peu technicisée ; pourtant, lorsque l'environnement agroécologique se dégrade, les ménages pléthoriques ne sont aucunement favorisés. La saturation foncière et la faible productivité des terres ne permettent plus de tirer profit du potentiel humain.

Ces remarques sont particulièrement intéressantes dans le cadre d'une réflexion portant sur les relations qui existent entre le système de production et les comportements démographiques. Elles conduisent notamment à se demander si cette inversion des avantages liés au nombre ne

remet pas en cause les logiques de fécondité classiques valorisant les descendance nombreuses.

À Niakhar, la terre ne produisant pas suffisamment de mil pour tous, les familles recourent à l'achat d'aliments complémentaires et aux dons provenant de parents émigrés. Et ces choix dépendent de la structure des ménages et des caractéristiques socioculturelles de ces derniers.

Plusieurs constantes ressortent des modèles que nous avons proposés. Ainsi certaines caractéristiques s'avèrent défavorables aux performances productives : la grande taille des ménages, le fait que le chef de ménage soit une femme ou qu'il appartienne à une caste. À l'inverse, d'autres caractéristiques semblent garantir une meilleure productivité : la petite taille des ménages et le fait qu'ils soient principalement composés de personnes âgées. Ce constat singulier tient au fait que les personnes âgées accèdent plus facilement à la terre, sans parler de l'équilibre production/consommation. De surcroît, grâce à la migration et aux aides extérieures, ces ménages accroissent leurs chances de s'en sortir.

Les autres variables que nous avons étudiées sont l'instruction, la religion et la polygamie.

L'instruction est sensiblement discriminante : bien qu'enclin à opter pour la solution migratoire, curieusement, un chef de ménage instruit ne sait pas toujours tirer profit de l'entraide familiale.

17. Il faut noter ici que le fait de se déclarer chrétien n'exclut pas que l'on soit polygame. En effet, dans notre échantillon, un tiers des chefs de ménage, chrétiens et mariés, vivent en union polygame. Ces différences sont confirmées par une analyse de régression qui montre que les chrétiens ont deux fois plus de chances que les musulmans d'atteindre le seuil de sécurité alimentaire.

L'appartenance religieuse est, elle aussi, déterminante : le fait qu'un chef de ménage soit musulman ou chrétien aura une incidence sur les moyens de subsistance de ses proches.

Conformément à notre hypothèse de départ, la polygamie est très significativement associée à de bonnes performances sur le plan alimentaire. Elle correspond donc à un mode d'organisation sociale parfaitement adapté aux structures de la production à Niakhar.

Un autre aspect important de notre analyse concerne les différences liées au sexe du chef de ménage. Nous avons observé une plus grande vulnérabilité des ménages féminins en matière de sécurité alimentaire, vulnérabilité à laquelle ni les migrations ni le recours à l'entraide familiale ne peuvent remédier. Ce résultat mérite néanmoins d'être nuancé : cette plus grande vulnérabilité se vérifie seulement pour les ménages de taille moyenne mais pas pour les ménages de petite taille, qui représentent pourtant la majorité des cas.

Si la question de la force de travail est un élément fondamental pour comprendre les stratégies productives des populations, celle de

l'accès aux terres cultivables l'est tout autant. La superficie cultivée, ou encore la quantité d'engrais utilisée, données qui ne sont malheureusement pas disponibles dans notre enquête, auraient probablement contribué à enrichir notre propos. Une grande partie des différences observées ici renvoie probablement, et de manière indirecte, à des différences d'accès à la terre.

Nous avons mis en lumière la capacité des populations à s'adapter aux ruptures économiques sans compromettre radicalement leurs modèles de référence. Les migrations et le réseau familial constituent, à cet égard, des moyens très efficaces pour parer à la pression foncière et démographique. Tant que, dans cette zone de Niakhar, les solutions mises en œuvre pour contourner les aléas économiques fonctionneront, il est peu probable que l'on opte pour un « malthusianisme de pauvreté » [Cosio-Zavala 2000].

On peut d'ores et déjà se demander si les phénomènes récents de baisse de la fécondité et de recul de l'âge au mariage ne participent pas d'un essoufflement du système d'autoajustement des populations aux difficultés qu'elles rencontrent.

Bibliographie

Adjamagbo, A. et V. Delaunay — 1998, « La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité à Niakhar (Sénégal) et Sassandra (Côte-d'Ivoire) : deux exemples contrastés », in F. Gendreau ed., *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Paris, ESTEM : 339-355.

Becker, C., M. Mbodj et I. Sarr — 1999, « La dynamique du peuplement sereer », in A. Lericollais ed., *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris, IRD Éditions : 39-73.

Cosio-Zavala, M.-E. — 2000, « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique latine », in M. Pilon et A. Guillaume eds., *Maîtrise de la*

fécondité et planification familiale au Sud. Paris, IRD (« Colloques et Séminaires ») : 21-33.

Delaunay, V. — 1994, *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socioéconomiques d'un milieu rural sénégalais*. Paris, CEPED (« Les études du CEPED 7 »). — 2000, « La fécondité en milieu rural sénégalais : à quand la transition ? », in P. Vimard et B. Zanou eds., *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*. Paris, L'Harmattan : 251-276.

Delaunay, V., C. Enel, E. Lagarde, A. Diallo, K. Seck, C. Becker et G. Pison — 2001, *Sexualité des adolescents : tendances récentes en milieu rural sénégalais*. Paris, CEPED (« Les dossiers du CEPED 65 »).

Delaunay, V., A. Marra, P. Lévi et J.-F. Etard — 2003,

« SSD de Niakhar », in *Population, santé et survie dans les sites du réseau Indepth*. Ottawa, CRDI : 313-321.

Dubois, J.-P., A. Lericollais, P. Milleville et G. Pontié — 1987, « Terrains anciens, approches renouvelées : analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal ». Communication au séminaire de l'ORSTOM : « Dynamiques des systèmes agraires » (16-18 novembre).

Durufflé, G. — 1994, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*. Paris, Karthala.

Faye, A., A. Lericollais et M.M. Sissokho — 1999, « L'élevage en pays sereer : du modèle d'intégration aux troupeaux sans pâturages », in A. Lericollais ed., *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris, IRD Éditions : 299-330.

Gastellu, J.-M. — 1974, « L'organisation du travail agricole en milieu sereer », in B. Delpech et

J.-M. Gastellu eds., *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. II : Pratique du travail et rééquilibres sociaux en milieu sereer* : 11-104. Paris, ORSTOM (« Travaux et Documents 34 »).

Guigou, B. — 1992, « Les changements du système familial et matrimonial : les Sérères Sine (Sénégal) ». Thèse de doctorat. EHESS.

Lacombe, B. — 1972, « Étude démographique des migrations et des migrants, relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine Saloum (Sénégal) », *Cahiers de l'ORSTOM* 9 (4) : 393-412.

Lacombe, B., J. Vaugelade, B. Diouf, M. Bavière, A. Bertrand et S. Dauchy — 1977, *Exode rural et urbanisation au Sénégal. Sociologie de la migration des Sereer, de Niakhar vers Dakar, en 1970*. Paris, ORSTOM (« Travaux et Documents 73 »).

Lombard, J. — 1988, « Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans sereer ». Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.

Marra, A., V. Delaunay et F. Simondon — 1995, *Population et santé à Niakhar. Mise à jour des principaux indicateurs démographiques, 1984-1994*. Dakar, ORSTOM.

Piché, V. et J. Poirier — 1995, « Les approches institutionnelles de la fécondité », in H. Gérard et V. Piché eds., *La sociologie des populations*. Montréal, AUFELF-UREF : 117-137.

Pontié, G., B. Guigou et A. Lericollais — 1999, « La gestion de la terre dans le Siin », in A. Lericollais ed., *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris, IRD Éditions : 145-194.

Résumé

Agnès Adjamagbo, Valérie Delaunay, Pierre Lévi et Ousmane Ndiaye, *Comment les ménages d'une zone rurale du Sénégal gèrent-ils leurs ressources ?*

Une étude menée à Niakhar, au Sénégal, montre que près de 50 % des ménages ne produisent pas suffisamment de céréales pour couvrir leurs besoins alimentaires. Le recours à la migration et à l'entraide familiale permet de

Abstract

Agnès Adjamagbo, Valérie Delaunay, Pierre Lévi and Ousmane Ndiaye, *How do Households in a Rural Area of Senegal Manage Resources?*

According to a study conducted in Niakhar, Senegal, nearly 50% of households do not produce enough cereals to meet their needs. The shortfall is made up to a large extent thanks to migration and mutual assistance within

compenser en grande partie ce déficit. Notre analyse révèle que certaines caractéristiques des ménages sont défavorables à la productivité : c'est le cas lorsqu'ils sont de grande taille, que le chef du ménage est une femme ou qu'il appartient à une caste. D'autres caractéristiques sont garantes d'une meilleure capacité productive : le grand âge, la polygamie. Toutefois, si les ménages de petite taille dirigés par des femmes sont moins productifs, ils compensent efficacement par une bonne aptitude à capter les ressources extérieures.

Mots clés

capacité de production, ménages, polygamie, sécurité alimentaire, Sénégal

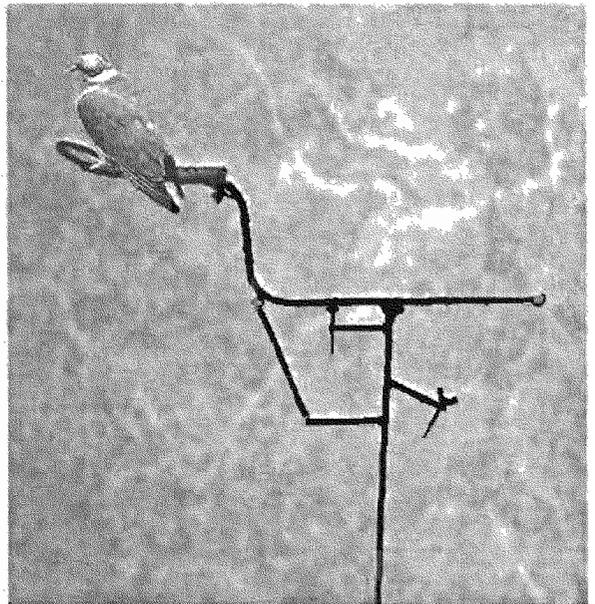
the family. Certain characteristics of households are not conducive to productivity (households that are big, are headed by women or belong to a caste) whereas others guarantee that productivity will improve (the household head's advanced age, polygamy). Smaller households headed by women effectively offset their lesser productivity by harnessing resources from the outside.

Keywords

productivity, households, polygamy, food supply, Senegal

Territoire rural : pratiques et représentations

Organisation de l'espace rural
Univers à dominante masculine
Mobilité
Ressources alimentaires
Parcellaire
Milieux humides



Adjamagbo Agnès, Delaunay Valérie, Lévi Pierre, Ndiaye O
(2006)

Comment les ménages d'une zone rurale gèrent-ils leurs
ressources ?

In : Chouquer G. (red.) Territoire rural : pratiques et
représentations

Etudes Rurales, (177), 71-90, ISSN 0014-2182